



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-23



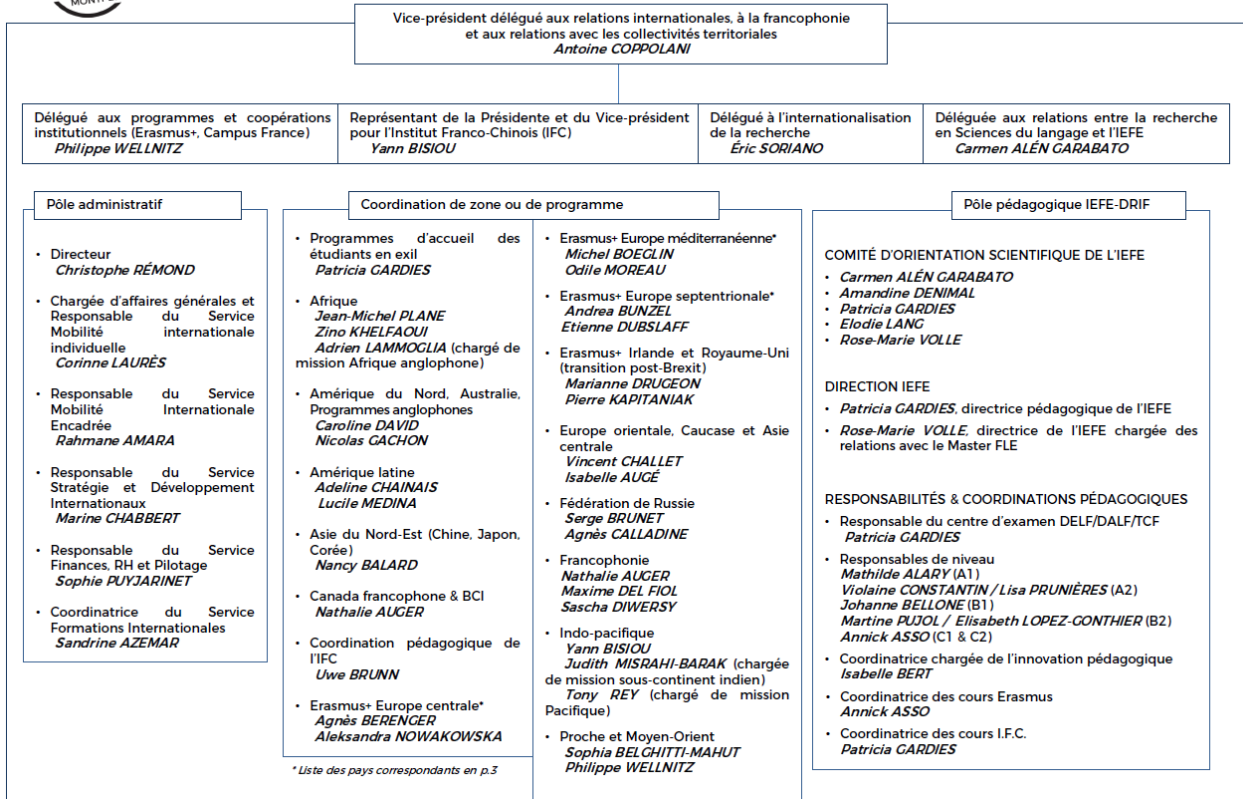
1	LA DRIF EN 2022-23.....	4
1.1	Présentation générale	4
1.2	Principales missions.....	5
1.2.1.1	Organisation structurelle.....	5
1.2.1.2	Evolutions envisagées (structure administrative et CDPS de l'IEFE)	6
1.3	Actions entreprises par la DRIF en 2022-23.....	7
1.4	Actions transversales au service de l'université.....	8
1.5	L'IEFE, une composante universitaire, centre de formation et d'examen en FLE	9
1.6	Focus Maison des Francophonies.....	10
2	FORMATION ET ETUDIANTS	11
2.1	Formations à dimension internationale appuyées par la DRIF	11
2.1.1	Doubles-diplômes / Co-diplomation / Délocalisations.....	11
2.1.2	Conventions de coopération interuniversitaire internationale	12
2.1.2.1	Focus sur l'activité accompagnée par le SSDI en 2022-23	12
2.1.3	Formations proposées par l'IEFE.....	15
2.1.4	Doctorat.....	15
2.2	Labellisations	15
2.3	Effectifs internationaux traités par la DRIF	16
2.3.1	Caractérisation des publics.....	16
2.3.1.1	Mobilité internationale encadrée et focus étudiants boursiers	16
2.3.1.2	Mobilité internationale individuelle	20
2.3.1.3	IEFE	22
3	MOBILITE DES PERSONNELS	28
3.1	Mobilité sortante des personnels	28
3.2	Accueil des personnels internationaux (PMU, Erasmus+ & MIC, Vie des accords internationaux).....	29
4	COLLABORATION ET PROJETS EUROPEENS.....	30
4.1	Participation à l'Alliance européenne FILM EU.....	30
4.2	Projets européens.....	30
5	RESPONSABILITE SOCIETALE ET OUVERTURE INTERNATIONALE (ET FOCUS UKRAINE) 33	
6	MOYENS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.1	Ressources humaines.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1.1	BIATSS.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1.1.1	Titulaires et non titulaires.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1.1.2	Vacations administratives.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1.2	Enseignants	Erreur ! Signet non défini.
6.1.2.1	Titulaires et non titulaires et taux de couverture de l'offre de formation de l'IEFE.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1.2.2	Chargés d'enseignement.....	Erreur ! Signet non défini.
6.2	Charge d'enseignement.....	Erreur ! Signet non défini.
6.2.1	Charge d'enseignement assurée par les enseignants de la DRIF.....	Erreur ! Signet non défini.
6.2.2	Charge d'enseignement consommée par les formations de la DRIF.....	Erreur ! Signet non défini.
6.2.3	Référentiel horaire.....	Erreur ! Signet non défini.
6.3	Locaux	Erreur ! Signet non défini.
6.4	Budget.....	Erreur ! Signet non défini.
6.4.1	Structure budgétaire dans SIFAC.....	Erreur ! Signet non défini.
6.4.2	RI : Evolution du liquidé en dépenses et recettes de 2019 à 2022.....	Erreur ! Signet non défini.
6.4.3	IEFE : Evolution du liquidé en dépenses et recettes de 2019 à 2022	Erreur ! Signet non défini.
6.5	Comptabilité analytique.....	Erreur ! Signet non défini.
6.5.1	RI.....	Erreur ! Signet non défini.
6.5.2	IEFE	Erreur ! Signet non défini.
7	RESULTATS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.1	Ecarts entre résultat budgétaire et résultat analytique.....	Erreur ! Signet non défini.

7.2	Focus IEFE	Erreur ! Signet non défini.
7.2.1	Résultat budgétaire de l'IEFE	Erreur ! Signet non défini.
7.2.2	Résultat analytique de l'IEFE.....	Erreur ! Signet non défini.
8	OBJECTIFS PERMANENTS ET MOYENS CORRESPONDANTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
8.1	Secteur RI	Erreur ! Signet non défini.
8.1.1	Objectifs permanents de gestion.....	Erreur ! Signet non défini.
8.1.2	Moyens correspondants.....	Erreur ! Signet non défini.
8.2	Secteur IEFE	Erreur ! Signet non défini.
8.2.1	Vision stratégique.....	Erreur ! Signet non défini.
8.2.2	Une trajectoire financière notablement satisfaisante	Erreur ! Signet non défini.
8.2.2.1	Analyse du résultat analytique sur 2018-2020 (cf 7.2.2) :	Erreur ! Signet non défini.
8.2.2.2	Cadre d'analyse de la situation financière de l'IEFE (focus Cours semestriels-DUEF)..	Erreur ! Signet non défini.
8.2.2.3	Indicateurs permettant le maintien de la situation financière	Erreur ! Signet non défini.
8.2.3	Moyens correspondants.....	Erreur ! Signet non défini.
9	OBJECTIFS ET MOYENS 2022-2024	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.1	Objectifs 2022-2024	Erreur ! Signet non défini.
9.2	Demande de moyens présentée au dialogue de gestion 2022.....	Erreur ! Signet non défini.
10	ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
10.1	Rapport d'activité du COS IEFE	Erreur ! Signet non défini.
10.2	Actions de promotion de l'IEFE	Erreur ! Signet non défini.
10.3	Candidatures internationales via Espace Etudes en France	Erreur ! Signet non défini.
10.3.1	Fiche établissement - Campagne 2022 (données stabilisées).....	Erreur ! Signet non défini.
10.3.2	Fiche établissement – Campagne 2023 (campagne en cours, données non stabilisées).....	Erreur ! Signet non défini.

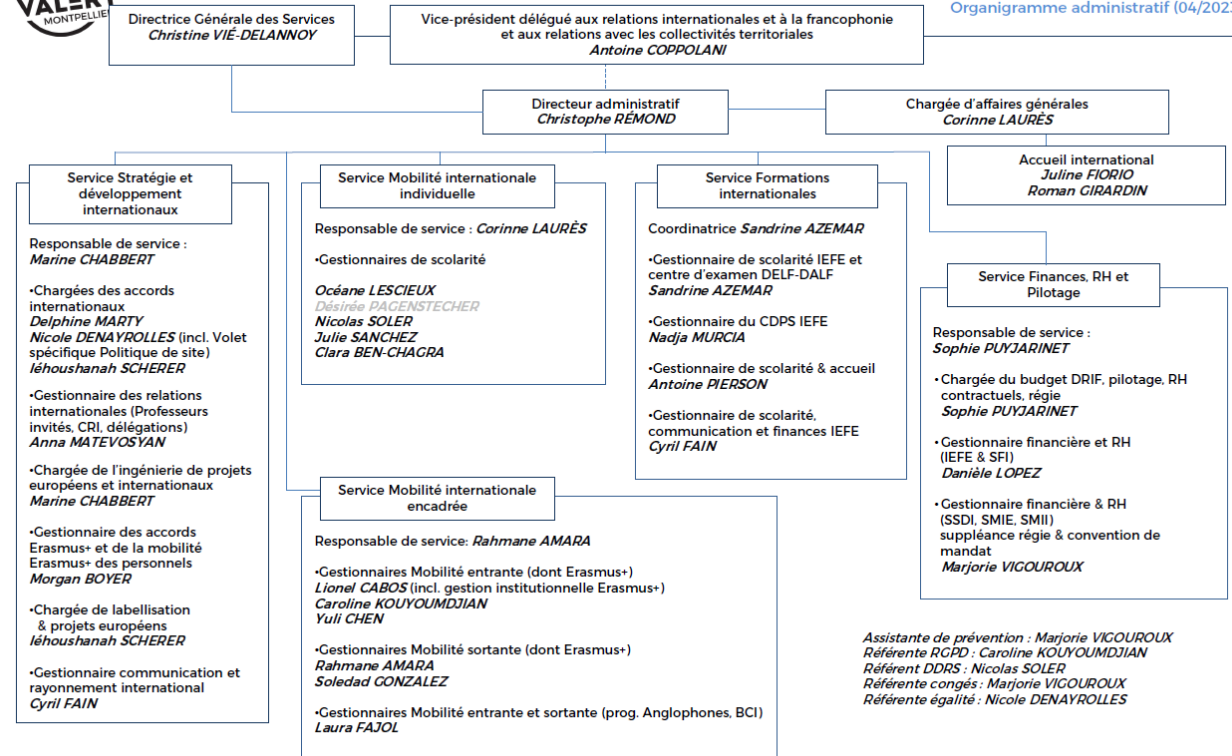
1.1 Présentation générale



Université Paul-Valéry Montpellier 3
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)
Organigramme académique (04/2023)



Université Paul-Valéry Montpellier 3
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)
Organigramme administratif (04/2023)



NB : les noms grisés correspondent à des absences de longue durée.

Source : site internet UPVM3, page DRIF

La stratégie de l'UPVM3 vise à renforcer sa présence à l'échelle internationale en valorisant son identité à la fois en tant qu'université des humanités, spécialisée en lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, et en tant qu'université humaniste, assumant ses responsabilités sociétales.

Les grands axes de l'action internationale de l'UPVM3 se déclinent comme suit :

- une recherche de haut niveau à forte visibilité internationale,
- un renforcement des mobilités étudiantes et des personnels,
- un processus d'internationalisation « à domicile »,
- des coopérations structurantes et pérennes,
- un engagement européen dynamique.

L'un des outils de l'UPVM3 pour mener à bien cette action internationale globale et diversifiée, sous la responsabilité de la Vice-présidence déléguée aux relations internationales et à la francophonie, est la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF). Créée en janvier 2017, la DRIF regroupe l'ancien service des RI et l'Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère (IEFE) sous une même tutelle administrative et politique. L'ajout du terme « francophonie » au nom de la direction témoigne d'une volonté politique de promouvoir une francophonie plurielle, emblématique des savoirs et des valeurs de l'université, et de s'appuyer sur l'IEFE dans la structuration des partenariats internationaux.

La DRIF est ainsi organisée en cinq services administratifs :



Par ses compétences à la fois spécialisées et transversales, la DRIF contribue à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la valorisation de l'université au niveau international ; elle a par ailleurs initié une dynamique de sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux internationaux.

Source : Extraits du Bilan « Relations internationales » 2016-2020, visite HCERES de septembre 2020

1.2 Principales missions

La DRIF est une composante *sui generis*, créée par délibération du conseil d'administration en date du 22 novembre 2016. Elle assure à la fois des missions de service central des relations internationales (incluant une partie du volet international de la politique de site) et une mission de composante d'enseignement du Français Langue Étrangère.

1.2.1.1 Organisation structurelle

Service Stratégie et Développement Internationaux

- Appui au montage, à la mise en place et à la gestion d'actions de coopération internationales (accords de mobilité étudiante, de double diplôme, de délocalisations ; projets européens et internationaux de formation), pour le compte de la présidence, des composantes ou de l'IEFE (notamment pour les subventions relatives aux étudiants en exil).
- Gestion administrative et fonctionnelle de la Commission des relations internationales et des étudiants internationaux, notamment des campagnes d'allocation des moyens afférents (Professeurs en Mobilité Universitaire (PMU), Financements Vie des accords internationaux). Mise en œuvre des actions correspondantes (accueil des PMU, gestion financière des financements des accords).
- Gestion des volets convention et mobilité des personnels du programme Erasmus+, en lien étroit avec le Service Mobilité Internationale Encadrée et le Service Finances, RH et Pilotage.
- Appui au rayonnement international (dossiers de labellisation -Bienvenue en France, Label Qualité FLE ; communication ; organisation événementielle - Rencontres Montpellier - Sherbrooke...).
- Appui au volet international de la Coordination Territoriale Occitanie de l'Est (qui prend le relais de la COMUE) : gestion des subventions Région pour des actions de site (subvention TREMPLE pour l'apprentissage du FLE d'étudiants en exil ; subvention pour les Rencontres Montpellier Sherbrooke) ; appui administratif aux actions de la Maison des Francophonies.
- Animation du réseau des Référents Internationaux.

Service Mobilité Internationale Individuelle

- Organisation et animation de la campagne d'admission des étudiants internationaux en coordination avec la Direction des études et de la scolarité et les composantes ;
- Accueil, orientation et inscription administrative des étudiants internationaux (sauf réinscrits et une partie des L1).
- Organisation de la session annuelle du TCF-DAP, en lien avec France Education International.

Service Mobilité Internationale Encadrée

- Animation et organisation des campagnes de sélection des mobilités internationales sortantes ; suivi administratif de ces mobilités en lien étroit avec les composantes et les établissements partenaires ; paiement des bourses et suivi administratif auprès des bailleurs.
- Animation et organisation des campagnes d'accueil des mobilités internationales entrantes ; suivi administratif de ces mobilités, en lien étroit avec les composantes et les établissements partenaires.
- Gestion institutionnelle du programme Erasmus+, en lien étroit avec le Service Stratégie et Développement Internationaux et le Service Finances, RH et Pilotage de la DRIF.

Service Formations Internationales (qui administre l'IEFE)

- Organisation de l'admission, inscription et suivi pédagogique des étudiants du DUEF (présentiel, EAD et DU Passerelle pour les étudiants réfugiés).
- Organisation de 6 sessions DELF DALF par an, en lien étroit avec le Rectorat et France Education International.
- Organisation de cours d'été de FLE, et de cours du soir pour les étudiants internationaux souhaitant un renfort en Français sur objectif universitaire (cible : étudiants internationaux présents sur le campus en échange ou en mobilité individuelle).

Service Finances, RH et Pilotage

- Appui à l'élaboration du budget de la DRIF, incluant les lignes pluriannuelles, mise en exécution et suivi budgétaire. A compter de 2022 s'y ajoute la gestion budgétaire de la Maison des francophonies.
- Opération des recettes et dépenses du service, y compris les engagements liés à la CRI (PMU et financements des accords), aux bourses de mobilité et aux événements / projets gérés au Service Stratégie et Développement Internationaux.
- Saisie des heures complémentaires pour mise en paiement, en lien étroit avec le Service Formations Internationales, le Service Mobilité internationale encadrée et la DRRH.
- Appui RH pour le recrutement de chargés de cours et des agents vacataires, ainsi que pour les recrutements de contractuels.

Accueil international

Depuis septembre 2021, la DRIF a mis en place un accueil international jouant le rôle de point de contact unique pour l'étudiant international arrivant sur le campus Route de Mende. L'ETP correspondant est financé sur les crédits CVEC, et son action se fait en étroite complémentarité avec le SAIEC (qui assure un dispositif d'accueil transversal au niveau régional) ainsi que les organismes sociaux (CROUS, CPAM...).

1.2.1.2 Evolutions envisagées (structure administrative et CDPS de l'IEFE)

Début 2023 le CDPS du département d'anglais a fait part à la DRIF de son souhait de récupérer l'espace de la salle Renouvier dédié au CDPS de l'IEFE (espace dédié suite à un accord conclu en 2017 lors de la création de la DRIF).

Dans ce contexte le directeur de la DRIF a élaboré un plan d'action relatif aux enjeux humains et matériels induits par cette demande. A ce jour l'accord des personnes et structures impliquées est acquis pour les changements suivants au cours du 1^{er} semestre 2023-24 :

- Création au 1^{er} septembre d'un poste d'assistance de direction administrative à la DRIF, rattaché au directeur administratif. Le personnel jusqu'à présent dédié à la gestion du CDPS de l'IEFE sera affecté à ce poste. La fiche de poste correspondante a été co-construite par l'agent et le directeur.

- Absorption du CDPS de l'IEFE par la Bibliothèque universitaire : dans la perspective de l'ouverture d'ATRIUM en 2024, le Service commun de la documentation (SCD) assurera le transfert du fonds actuel du CDPS vers les collections qui seront mises à disposition du public dans l'ATRIUM.

Ainsi les étudiants de l'IEFE seront désormais orientés vers l'ATRIUM, où ils bénéficieront d'un environnement de qualité pour leur recherche documentaire. Des actions spécifiques de formation à la recherche documentaire seront envisagées avec le SCD, afin de tenir compte des besoins spécifiques des étudiants internationaux, notamment en termes de compréhension des consignes dans une langue qu'ils sont en train d'apprendre.

1.3 Actions entreprises par la DRIF en 2022-23

Reprise en 2022-23 de missions à l'étranger pour développer de nouveaux accords et entretenir nos relations partenariales

L'année 2022-23 a été marquée par une reprise de missions de la DRIF pour développer de nouvelles opportunités de collaboration et de mobilité, ainsi qu'entretenir nos relations avec nos partenaires.

Deux missions ont été planifiées en ce sens, qui s'ajoutent aux missions initiées par les pilotes d'accord qui ont obtenu un financement « Vie des accords internationaux » via la CRI-EI :

- une mission de deux Coordinateurs institutionnels Erasmus+ pour le Royaume-Uni, afin de signifier notre attachement aux accords de mobilité avec ce pays, et rester au plus proche des évolutions de ces établissements dans le contexte post-BREXIT ;

- une mission aux Etats-Unis d'un des Coordinateurs des programmes anglophones et du Directeur administratif de la DRIF, afin de visiter nos partenaires historiques du Mid-West et de la côte Est, ainsi qu'une université avec laquelle la mise en place d'un accord de mobilité étudiante est envisagé.

Ce à quoi s'ajoute une mission de la Directrice pédagogique de l'IEFE en Indonésie pour assurer la promotion de l'IEFE dans ce pays, dans le contexte de liens privilégiés avec le poste diplomatique qui redirige des étudiants locaux vers l'IEFE.

Reprise en 2022-23 de la réception de délégations

En parallèle de la reprise des missions, la DRIF a accueilli deux délégations notoires :

- Venue de SE M. l'Ambassadeur du Koweït en février 2022, afin notamment d'envisager l'élargissement de l'accord existant à d'autres disciplines ;

- Venue du Pr. Denis Darpy, Président de l'Université française d'Egypte, en février 2022, afin d'évoquer de possibles délocalisations de formations.

Module International dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé (PPP) :

Le PPP est un parcours de 8h obligatoire en L2, constitué de différents modules numériques (Entrepreneuriat étudiant...).

La DRIF a mis en place un module d'une heure sur le rôle que peut jouer une mobilité internationale dans le projet professionnel personnalisé de l'étudiant. Les étudiants seront ainsi sensibilisés aux compétences, savoir-être et savoir-faire attendus par les employeurs et qu'une mobilité internationale peut permettre d'acquérir et de renforcer.

L'intérêt de ce module est qu'il permettra de toucher l'ensemble des étudiants de Licence 2. Ainsi au bout de trois ans, ce seront l'ensemble des étudiants de Licence qui auront été sensibilisés à l'opportunité d'une mobilité internationale en vue d'affermir son profil professionnel.

Modules de pré-professionnalisation en vue d'un label International :

Des UE de pré-professionnalisation sont présentes dans l'offre de formation du semestre 3 au semestre 6. Ces 4 UE permettent à l'étudiant d'obtenir un « label » de compétences, ajouté à son diplôme de Licence, lorsque l'étudiant a choisi 4 UE rattachées au même label.

Dans ce cadre, la DRIF a mis en place un parcours de pré-professionnalisation s'adressant aux étudiants qui envisagent d'effectuer une mobilité internationale en 3^{ème} année de Licence. Il s'agit de préparer les étudiants à la mobilité internationale par une formation à l'approche par projets, et aux outils professionnels correspondants.

Les étudiants sont formés à l'approche par projets et aux outils de conception et de gestion de projets. Ils mettront ces outils en application au travers de leur propre projet de mobilité à l'étranger. En parallèle ils sont formés aux enjeux de la mondialisation et de l'interculturalité, afin de pouvoir rattacher leur expérience de mobilité à un cadre d'analyse plus large.

Une phase test de 3 ans a été approuvée, avec un démarrage en 2022-23 sur la Mention LLCER et la Mention Histoire (parcours Histoire et HiRISS).

La première année du dispositif (2022-23) a enregistré 15 inscriptions. Parmi les étudiants inscrits, tous ont candidaté à une mobilité internationale et la majorité ont été sélectionnés.

Concernant l'élargissement de ces modules de pré-professionnalisation à d'autres mentions de Licence, le blocage du S2 2022-23 n'a pas permis d'évoquer ce sujet avec les composantes.

1.4 Actions transversales au service de l'université

La Commission des Relations Internationales et des étudiants internationaux (CRI-EI), acteur de la stratégie internationale

La DRIF assure l'administration de la CRI-EI, en coordination étroite avec son rapporteur.

La CRI-EI est créée dans le règlement intérieur de l'université, et émane du conseil d'administration qui en désigne les membres. Ses avis et propositions sont ensuite présentés en conseil d'administration.

La CRI-EI est consultée sur les projets d'accords de coopération.

Elle organise l'attribution des financements Professeurs en Mobilité Universitaire (PMU, 80K€) et des financements Vie des accords internationaux (40K€).

Les délégués et coordinateurs internationaux : un maillage international efficace au sein des composantes

Les activités internationales de l'université s'appuient sur un réseau de coordinateurs internationaux permettant d'assurer en permanence le lien entre les composantes et la DRIF. Les missions de coordination sont de plusieurs ordres et complémentaires :

- « Délégués » : la fonction de délégués a été créée en janvier 2021, couvrant les périmètres suivants : Délégué aux programmes et coopérations institutionnels (Erasmus+ et Campus France) ; Délégué à l'internationalisation de la recherche ; Délégué aux relations entre la recherche en Sciences du langage et l'IEFE.

- « Coordinateurs de zone ou de programme » : nommés en raison de leur connaissance de la zone ou du programme concerné, ils sont chargés de conseiller la vice-présidence, d'apporter un soutien à leurs collègues impliqués ou intéressés par cette zone, de créer et renforcer les synergies entre les diverses actions et projets.

- « Coordinateurs départementaux Erasmus+ » : chaque département nomme un ou plusieurs coordinateurs Erasmus+, chargés d'accompagner les étudiants Erasmus+ sortants et entrants de leur département.

Cellule Europe

Une Cellule Europe a été mise en place en novembre 2021, en tant que structure *ad hoc* ayant pour mission de venir en appui à la définition et mise en œuvre de la stratégie de l'université sur le continent européen.

Y participent, outre la Présidente, les VP Recherche, Relations internationales et francophonie, Politique de site, ainsi que la Directrice de la recherche et le Directeur des relations internationales et de la francophonie.

La création de cette structure transversale et informelle permet également de faciliter l'action conjointe des périmètres Recherche et International, en vue d'un renforcement du pilotage de l'internationalisation de la recherche.

Les deux principaux chantiers traités par la Cellule Europe sont :

- la réflexion relative au rattachement de l'université à une alliance européenne : la cellule a pleinement joué son rôle dans la réflexion quant à l'adhésion de l'UPVM3 à l'une des alliances existantes ou à une alliance en cours de constitution. La réflexion au sein de la cellule ayant abouti à la décision de rejoindre l'alliance FILM EU en tant que partenaire associé, dans le cadre du renouvellement de cette alliance en 2023.

- la représentation de l'UPVM3 au sein du Groupe Coimbra : fin 2022 l'UPVM3 a mis fin à la représentation conjointe des universités montpelliéraines au sein du réseau, et a désigné son propre représentant. S'en est suivi une mise à jour de la représentation de l'université au sein des groupes de travail. L'UPVM3 est désormais représentée au sein des groupes Etudes doctorales, Responsables de la recherche, SHS, Patrimoine, Amérique latine et Mobilité internationale académique.

Réseau des référents internationaux (REFI) dans les composantes

Le REFI vise à renforcer les échanges et la coopération entre services et composantes autour des dynamiques d'internationalisation et de rayonnement de l'UPVM3. Pour ce faire, chacune des composantes est représentée par un binôme enseignant-chercheur/personnel administratif, et les services qui le souhaitent sont invités à désigner un membre de leur personnel. Ce réseau a pour objectif premier de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des personnels universitaires et administratifs aux enjeux de l'internationalisation de l'Université.

Source : <https://www.univ-montp3.fr/fr/actualités/un-réseau-pour-amplifier-la-dynamique-internationale-de-luniversité>

Réseau Effiscol

La DRIF participe activement à ce réseau interne à l'université qui comprend la Direction des études et de la scolarité, les composantes et le SAFCO. Ce travail en réseau interne permet d'harmoniser les procédures d'admission et d'inscription des étudiants, ainsi que de faciliter l'échange d'information dans le domaine de la scolarité.

1.5 L'IEFE, une composante universitaire, centre de formation et d'examen en FLE



L'IEFE, une composante universitaire, centre de formation et d'examen en FLE

En préparant les étudiants internationaux à atteindre le niveau linguistique nécessaire à l'entrée à l'université française, l'IEFE contribue à la visibilité et à l'attractivité de l'université.

Le cœur de l'offre de formation de l'IEFE est le Diplôme d'université Études françaises du niveau A1 au C2 du CECRL¹. S'y ajoutent des cours spécifiques à destination des étudiants Erasmus ou inscrits en formation diplômante (incluant le pré-stage ainsi que des cours au semestre pour les étudiants chinois de l'IFC), ainsi que

¹ CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

des stages de préparation linguistique et méthodologique au séjour d'études à l'UPVM3. L'IEFE a élargi son offre de cours d'été, s'adressant tant à un public individuel qu'à des étudiants dans le cadre de partenariats. L'IEFE assure enfin des cours

La formation de formateurs est un autre axe de développement important de l'IEFE.

Depuis 2016, l'IEFE est chargé du volet « soutien à l'apprentissage du FLE » de la politique d'accueil et de soutien de l'université auprès des étudiants en exil. A ce titre, ce sont 60 étudiants en exil ayant un projet de reprise d'études en France qui chaque semestre sont accueillis à l'IEFE avec exonération des droits d'inscription grâce à une subvention de la Région Occitanie. En 2022-23 se sont ajoutés 40 étudiants en provenance d'Ukraine, 30 sur un appel spécifique région Occitanie « Urgence Ukraine » et 11 dans le cadre d'un marché Campus France. Le coût de ces exonérations est couvert en partie par des subventions (Région, AUF) et par les ressources propres de l'établissement.

L'IEFE est également labellisé Qualité FLE, dont le renouvellement fera l'objet d'un audit en octobre 2023.

L'IEFE est Centre d'examen DELF-DALF² en lien avec France Education International.

L'annexe 10.1 du présent document détaille le renforcement des liens entre la recherche en sciences du langage et l'IEFE.

L'annexe 10.2 illustre deux actions de promotion de l'IEFE.

1.6 Focus Maison des Francophonies

L'UPVM3 et la Montpellier Méditerranée Métropole ont impulsé en 2021 la création d'une Maison des Francophonies (MdF), à laquelle participent également l'Université de Perpignan Via Domitia et l'Université de Nîmes.

Cette structure ad hoc hébergée à la Maison des Sciences de l'Homme Sud vise à encourager la promotion et l'études des dynamiques des francophonies dans toutes leurs dimensions linguistiques, culturelles, historiques et politiques, à promouvoir le partage international de la langue française et des langues régionales de France et à faire découvrir ainsi à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants de la Métropole Montpellier Méditerranée et de sa région la richesse et la complexité de l'espace francophone au niveau mondial comme dans leur environnement proche.

Les actions et les événements qui sont organisés témoignent du dynamisme et de la diversité des échanges multiculturels transnationaux en français, dans ses différentes variations diatopiques et autour de cette langue en contexte plurilingue en France et à l'étranger, sans oublier l'importance des relations entre le français et les langues régionales de France, qui appartiennent à son patrimoine.

Dotée d'un budget constitué des contributions de ses membres, la MdF, via son conseil scientifique, appuie des actions scientifiques et culturelles autour des francophonies.

La DRIF assure la gestion budgétaire afférente, et appuie administrativement le fonctionnement de la structure au titre de son implication dans le volet International de la politique de site.

² NB : suite à plusieurs non conformités constatées lors d'audits de France Education International, l'IEFE s'est vu retirer temporairement son agrément comme centre d'examen, et compte le récupérer au plus tôt, soit début 2024.

2 FORMATION ET ETUDIANTS

2.1 Formations à dimension internationale appuyées par la DRIF

2.1.1 Doubles-diplômes / Co-diplomation / Délocalisations

Type de partenariat	niveau	Université partenaire	Pays	Service DRIF impacté (négociation/inscriptions)	Etat en 2022/23
Double diplôme	Master	Université Justus-Liebig - Giessen	Allemagne	SSDI/SMIE	Actif
	Master	Université de Heidelberg	Allemagne	SSDI/SMIE	Actif
	Master	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	SSDI/SMIE	Actif
	Master MIM	Université Ca'Foscari de Venise	Italie	SSDI/SMIE	Actif (dernière année)
	L3	Scuola Superiore per Mediatori Linguistici VITTORIA Torino	Italie	SSDI/SMIE	Actif
	Master	Université Nationale de Recherche de Novossibirsk	Russie	SSDI/SMIE	Actif
	Master	Université de Tunis El Manar	Tunisie	SSDI/SMIE	Actif
	Master	Université de Catane	Italie	SSDI/SMIE	projet
Délocalisation	DU EDBA	Huajun Institute of Management, groupe Shanghai Jiao Tong University Education Group, représenté par Shanghai Huajun Culture and Communication Co., Ltd,	Chine	SSDI/SMII (+SAFCO/DRED)	Actif
	Master EMBA	Huajun Institute of Management, groupe Shanghai Jiao Tong University Education Group, représenté par Shanghai Huajun Culture and Communication Co., Ltd,	Chine	SSDI/SMII (+SAFCO)	Actif
	DU DBA Major	Ecole Supérieure de Commerce de Libreville	Gabon	SSDI/SMII (+SAFCO/DRED)	Actif
	Master	Université Chouaib Doukkali El Jadida	Maroc	SSDI/SMII (+SAFCO)	Actif
	Licence	Université Française d'Egypte	Egypte	SSDI/SMII	projet

Source : Outils de suivi internes au SSDI-DRIF, mai 2023

2.1.2 Conventions de coopération interuniversitaire internationale

2.1.2.1 Focus sur l'activité accompagnée par le SSDI en 2022-23

Projets de conventions finalisés entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022	Total	Incl
Cadre	6	
Cadre avec mobilités	27	
Accords de diplôme en partenariat international :		
*double diplôme	4	
*délocalisation	4	
<i>Dont accords actifs avec la Russie suspendus</i>		3
Conventions DRIF, Conventions de subventions (CROUS, Région, partenariats, etc...)	10	
Total	51	
Projets de convention en cours de rédaction au 10/03/2023 (avec un passage en CRI-EI déjà effectué)	Total	Incl
Cadre	15	
Cadre avec mobilités	30	
Accords de diplôme en partenariat international (double diplôme)	1	
Avenant accord-cadre	1	
Conventions DRIF, Conventions de subventions (CROUS, Région, partenariats, etc...)	6	
<i>Dont projets en stand by avec la Russie</i>		4
Total	53	

Source : Outils de suivi internes au SSDI-DRIF, mai 2023

Focus sur l'application du RGPD :

Le renforcement début 2023 des modalités de mise en conformité juridique des conventions internationales, en lien avec la DAJI et la collègue en charge de la protection des données (« DPO »), a entraîné :

- un renforcement de la sécurité juridique de nos conventions ;
- mais de ce fait un retard conséquent dans le traitement des conventions.

La DRIF agit à deux niveaux pour remédier à cette situation :

- à court terme, élaboration d'un mode opératoire visant à expliciter les conditions auxquelles il peut être envisagé de maintenir la signature d'un accord même si le partenaire refuse les clauses du RGPD ;
- à moyen terme, actions en lien avec les réseaux professionnels RISUP et SUP DPO, afin de diffuser ce mode opératoire dans une démarche de diffusion des bonnes pratiques.

Répartition des conventions internationales actives par continent et par composante

Total accords établissement au 10/03/2023				
CONTINENT	Total	ACTIFS	PROJET	
AFRIQUE	23	18	5	
AMERIQUE	61	48	13	
ASIE	43	27	16	
EUROPE (hors Erasmus, incluant UK)	41	28	13	
OCÉANIE	3	3	0	
Total établissement	171	124	47	

Composante de rattachement des pilotes d'accords actifs et en projet	Total		
IEFE	2		
ITIC	16		
UFR1	10		
UFR2	83		
UFR3	29		
UFR4	12		
UFR5	15		
UFR6	1		
Autres (DRIF, UPVM3)	3		
Total établissement	171		

Les accords pour le **continent américain** sont en baisse (passage de 53 accords en 2022 à 48 en 2023). Voici le détail de cette évolution :

- 2 nouveaux accords ont été créés sur la période (Chicoutimi et Victoria, Canada).
- 7 sont arrivés à terme, dont 4 sont en cours de renouvellement. Parmi les 3 accords non renouvelés se trouve l'accord avec le programme ISEP, que l'UPVM3 a décidé de résilier du fait d'une évolution du programme dans un sens qui s'éloignait des intérêts de l'UPVM3 et de ses étudiants.

Les accords pour le **continent asiatique** sont également en baisse (passage de 30 accords en 2022 à 27 en 2023). Voici le détail de cette évolution :

- 3 accords ont été créés sur la période (Inde, Géorgie, Israël³) ;
- 6 accords sont arrivés à terme, dont 3 sont en cours de renouvellement.

Les accords pour le **continent européen** sont stables, est à noter toutefois la fin de plusieurs double-diplômes avec l'Italie, dont le Master MIM qui avait fait l'objet de 2015 à 2019 d'un financement Erasmus Mundus Joint Master Degree, du fait de l'impossibilité à trouver un accord sur la répartition de la recette avec le partenaire.

Les accords pour le **continent africain** sont en augmentation (+3) :

- deux accords ont été renouvelés après une période de latence notamment lors de la production de l'indicateur lors du COM 2022 ;
- un nouvel accord a été signé avec L'Université Jean Piaget du Cap-Vert.

Les accords pour l'**Océanie** sont au nette augmentation (+2), du fait de la signature des accords suivants :

- Université de Melbourne ;
- Université de Wollongong.

³ L'intégration du Proche-Orient dans le continent asiatique est arbitraire, et répond uniquement à un besoin de limiter le nombre de régions afin de maintenir la lisibilité des statistiques.

Focus sur la digitalisation du programme Erasmus+ dans le cadre de la démarche « Erasmus without paper »

Dans le cadre de la programmation Erasmus+ 2021-2027, les établissements d'enseignement supérieur ont l'obligation d'utiliser des outils de dématérialisation des procédures indiqués par l'Agence.

Cela se traduit dans deux domaines essentiels de la gestion du programme :

- la gestion des accords Erasmus+ : ces accords doivent désormais être négociés et signés via un « Dashboard ». Cet outil dans un premier temps n'était pas fiable, et des données que la DRIF avait saisies ont été perdues. Désormais l'outil semble stabilisé, et l'UPVM3 a systématiquement intégré les conventions Erasmus+ dans cet outil, dans la limite des partenaires également connectés à celui-ci.
- l'utilisation de l'outil *Online Learning Agreement*, sur lequel l'étudiant saisit son contrat d'études et le fait valider par son enseignant de l'UPVM3 et de l'université d'accueil. La quasi-totalité des coordinateurs Erasmus+ de l'UPVM3 sont désormais formés à la validation par cette plateforme, et l'utilisent.

2.1.3 Formations proposées par l'IEFE

L'IEFE propose différents types de cours et de formations destinés à répondre à des besoins linguistiques variés. Tous ses cours sont fondés sur les recommandations du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et permettent d'atteindre, selon le type de formation, les 6 niveaux A1, A2, B1, B2, C1 et C2 de ce cadre.

Formations diplômantes

Diplôme universitaire semestriel Etudes françaises : du niveau A1 au niveau C2 (en présentiel ou à distance)
DU PASSERELLE (spécifique aux étudiants en exil ayant le statut de réfugiés)

Ecoles d'été

Cours d'été

Formation de formateurs TICE et interculturel

Cours spécifiques

Cours de préparation au DELF B2 et au DALF C1

Cours de français pour étudiants en mobilité internationale

Formation d'habilitation de jury DELF DALF

La crise du COVID19, qui a nécessité une adaptation rapide à des conditions d'enseignement à distance ou hybridé au cours de l'année 2020, a accéléré l'évolution de l'offre de formation. En effet, une offre de formations diplômantes à distance est proposée par l'IEFE depuis septembre 2020, permettant non seulement de pallier les aléas d'une crise sanitaire à l'issue encore incertaine mais également de répondre à de nouvelles demandes de formation multimodale.

En 2023 l'IEFE a obtenu une subvention relative à la mise en place d'un cours de Français Langue Professionnelle portant sur le Français médical. Ce projet vise à améliorer l'inclusion dans le cadre des métiers de la santé du public réfugié travaillant dans ce domaine.

Ce projet est financé dans le cadre de l'appel à projets national relatif à l'intégration des étrangers en situation régulière sur le territoire et ayant vocation à y rester durablement, y compris les bénéficiaires de la protection internationale (DIAIR/DGEF) (porteuse P. Gardies).

2.1.4 Doctorat

Les cotutelles de thèse sont gérées par les Ecoles Doctorales (ED 58 et ED 60).

2.2 Labellisations

Label Bienvenue en France pour la qualité de l'accueil des étudiants internationaux (2020-2024)

L'université a obtenu en 2019 le label « Bienvenue en France » (2 étoiles) au titre de la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, et continue à s'engager dans des initiatives visant à améliorer cet accueil et valoriser la présence d'étudiants internationaux sur nos campus.

Le dossier de renouvellement du label sera un des chantiers de l'année 2024.



Label Qualité Français Langue étrangère pour l'IEFE

Pour la quatrième fois consécutive (2007, 2011, 2015, 2019), le label « Qualité FLE » a été obtenu par l'IEFE : label valable 4 ans, note maximale de 3 étoiles obtenue dans chacun des 5 domaines évalués.

Le dossier de renouvellement du label est en cours, en vue de l'audit qui aura lieu en octobre 2023.



2.3 Effectifs internationaux traités par la DRIF

2.3.1 Caractérisation des publics

2.3.1.1 Mobilité internationale encadrée et focus étudiants boursiers

Mobilité sortante - Candidatures

Evolution des candidatures à la mobilité étudiantes sortantes SMIE

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Taux de sélection	2023/2024	Taux de sélection pour 2023/2024*		
ERASMUS Etudes	350	340	310	320	60%	350	60%		
Programmes Anglophones/ISEP	N/A	N/A	19	30	100%	46	65%		
BCI/CONV,QUEBEC	N/A	N/A	27	36	89%	29	NC		
Accord convention monde	42	47	50	20	80%	20	80%		
TOTAL				406		445	406		
<i>* Avant désistements, éventuels, et les résultats d'une campagne complémentaire de sélection pour le S2</i>									

Source : MOVEON, mai 2023

Les candidatures ont connu une hausse importante sur Erasmus et sur les programmes anglophones, a contrario des mobilités vers le Québec qui elles diminuent.

Parmi ces candidatures, les taux de sélection pour Erasmus et les conventions « monde » sont stables.

Ce même taux baisse sur les programmes anglophones. En effet en 2022-23 nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de places ouvertes par nos accords. Cette année le nombre de candidatures est passé de 30 à 46, or le nombre de places ouvertes est lui resté stable, d'où la baisse du taux de sélection. Cette situation appelle deux remarques conclusives :

- l'augmentation du nombre de candidatures pour les programmes anglophones est une excellente nouvelle, quand bien même elle a pour corollaire la baisse du taux de sélection.
- cette baisse du taux de sélection pourra être atténuée à l'avenir du fait de l'implication de la DRIF dans le développement avec de nouveaux partenaires, américains et australiens notamment.

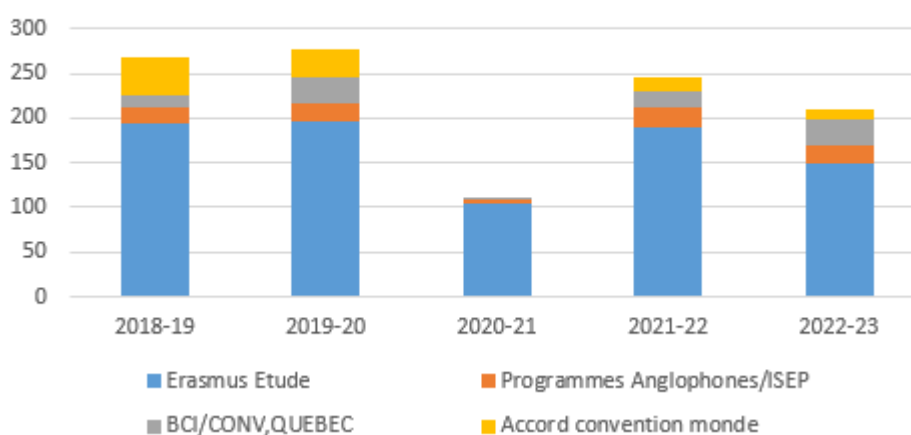
Mobilités sortantes effectives

Evolution de la mobilité sortante par programme de mobilité

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Erasmus Etude	195	196	104	190	149
Programmes Anglophones/ISEP	16	21	5	21	20
BCI/CONV,QUEBEC	15	29	3	20	29
Accord convention monde	41	31	0	14	12
TOTAL	267	277	112	245	210
Stages*	98	56	40	43	81 au 24/05

* NB : La DRIF ne traite que les stages pour lesquels une aide financière est demandée par l'étudiant, sachant que le nombre de bourses de stages traité par la DRIF est contingenté par les financements disponibles. Cette donnée n'est donc pas représentative de la mobilité internationale pour stages au niveau établissement.

Evolution de la mobilité internationale encadrée sortante pour études, par programme



Source : MOVEON, mai 2023

Baisse sensible de la mobilité étudiante sortante en 2022-23

A l'exception du Québec, toutes les destinations ont connu une baisse de la mobilité étudiante en 2022-23, de façon inattendue dans la mesure où la mobilité avait retrouvé un niveau quasi normal en 2021-22, une fois levés les freins à la mobilité liés au COVID.

L'hypothèse que cette baisse serait due à une baisse de la mobilité vers le Royaume-Uni (du fait de conditions de mobilité plus contraignantes dans le cadre de la sortie du pays du programme Erasmus+) n'est pas probante. En effet le nombre d'étudiants partis au Royaume-Uni en 2021-22 et 2022-23 passe de 28 à 29 sur la période, laissant penser que l'impact du BREXIT s'est déjà produit en 2021-22 ((voir par ailleurs encadré suivant).

La diminution porte donc bien sur les effectifs sortants vers des pays du programme Erasmus+ (-42 mobilités).

Cette situation est inattendue, d'autant plus que l'attractivité du programme reste réelle, en témoigne le nombre de candidatures reçues pour l'année 2022-23, plus élevé que celui de 2021-22.

La baisse consiste donc en des désistements des étudiants sélectionnés pour partir en mobilité.

Une enquête par mail est en cours auprès de ces étudiants, afin de connaître les raisons de ces désistements et d'identifier si des causes structurelles les expliquent.

Impact du BREXIT : baisse de la mobilité vers le Royaume-Uni

La sortie du Royaume-Uni du programme Erasmus+ a un impact à la fois sur le nombre et sur la durée des mobilités, comme en témoigne le tableau suivant :

	2019/2020 Sem	2019/2020 Année	2021/2022 sem	2021/2022 Année
Mobilité sortante vers le Royaume-Uni	12	44	12	16

Les conditions d'immigration pour études se sont en effet durcies, notamment pour les étudiants partant pour une année universitaire qui doivent payer des frais d'obtention de visa et souscrire à la sécurité sociale britannique.

De fait, le nombre de mobilités sortantes est divisé par deux, passant de 56 à 28. Cette baisse se concentre exclusivement sur des mobilités à l'année, sans pour autant générer un report sur les mobilités au semestre ou vers le programme Erasmus+ (dont les effectifs n'augmentent pas).

Cette situation constitue donc une perte nette de 28 mobilités sortantes.

	2022/2023			
	Nombre d'étudiants sortants	Dont nombre d'étudiants boursier	Ratio boursier/nb étudiants sortants	Taux de boursiers général
UFR1	27	7	26 %	42.1%
UFR2	83	55	66 %	48.8%
UFR3	11	8	73 %	44.4%
UFR4	7	5	71 %	37.5%
UFR5	13	7	54 %	47.6%
UFR6	1	1	100 %	43.1%
ITIC	7	4	57 %	40.1%
TOTAL	149	87	58 %	44%

Focus sur le taux d'étudiants boursiers par rapport au nombre total d'étudiants en mobilité sortante

Le taux d'étudiants boursiers parmi les étudiants en mobilité internationale sortante est plus élevé que le taux d'étudiants boursiers en population générale étudiante de l'UPVM3.

Ce rapport est confirmé lorsqu'on affine la donnée par composante, à l'exception de l'UFR1.

Cette donnée permet d'attester que les dispositifs d'aide financière à la mobilité prennent en compte de manière adéquate les besoins spécifiques des étudiants boursiers sur critères sociaux, afin que l'aspect financier de la mobilité ne vienne pas exclure ces étudiants du dispositif.

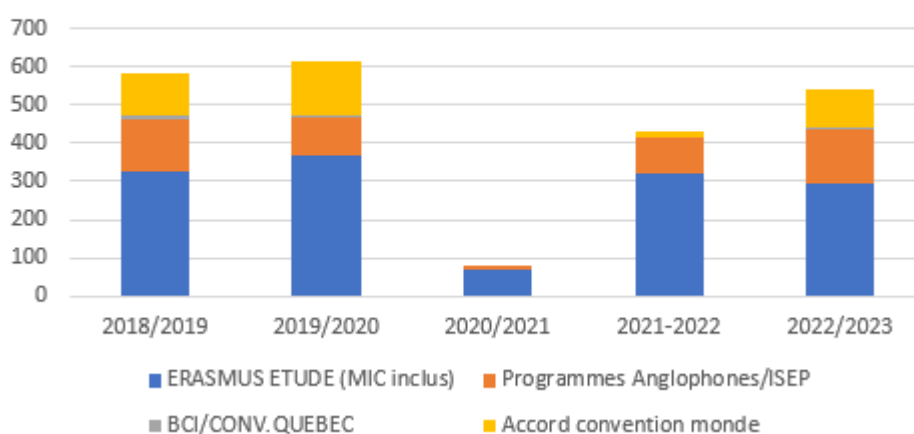
Mobilités encadrées entrantes

Evolution de la mobilité entrante par programme de mobilité

Type	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021-2022	2022/2023
ERASMUS ETUDE (MIC inclus)	327	370	70	322	295
Programmes Anglophones/ISEP	137	99	8	92	140
BCI/CONV.QUEBEC	8	3	0	2	4
Accord convention monde	109	141	0	14	101
TOTAL	581	613	78	416	540

Source : MOVEON, mai 2023

Evolution de la mobilité encadrée entrante par année et par programme de mobilité



Source : MOVEON, mai 2023

La bonne dynamique de la mobilité entrante :

Trois tendances principales sont à noter concernant la mobilité encadrée entrante :

- Augmentation significative de la mobilité des programmes anglophones (USA, Canada anglophone, Australie), à un niveau supérieur aux quatre dernières années, signe de la vitalité des accords de coopération.
- Reprise de la mobilité des accords « convention monde », c'est-à-dire accords bilatéraux hors programmes. Ceci s'explique notamment avec la reprise de la mobilité entrante dans le cadre de l'Institut Franco-Chinois.
- La mobilité Erasmus+ entrante est en légère baisse : il est possible que le travail de rationalisation du nombre de places ouvertes lors du renouvellement des accords Erasmus+ en 2021 a sa part dans cette dynamique. Loin d'être problématique, cette donnée tend à contenir voire réduire le déficit en notre défaveur des échanges dans le cadre de ce programme.

2.3.1.2 Mobilité internationale individuelle

Candidatures

A) Candidatures Espaces Etudes en France (EEF) « Campus France » 2023 (cf. Annexe 9.1 Fiche établissement Campus France 2022 & 2023).

Focus candidatures individuelles

Le flux de candidatures Campus France a augmenté de 68% entre 2019 et 2022, générant un surcroît d'activité sensible pour le Service Mobilité Internationale Individuelle⁴.

Le traitement de cette augmentation à effectifs constants au SMII a été rendu possible par une fluidification du processus et une répartition revue de la charge avec certaines composantes, qui notifient désormais elles-mêmes les résultats aux candidats qu'elles ont traités en commission.

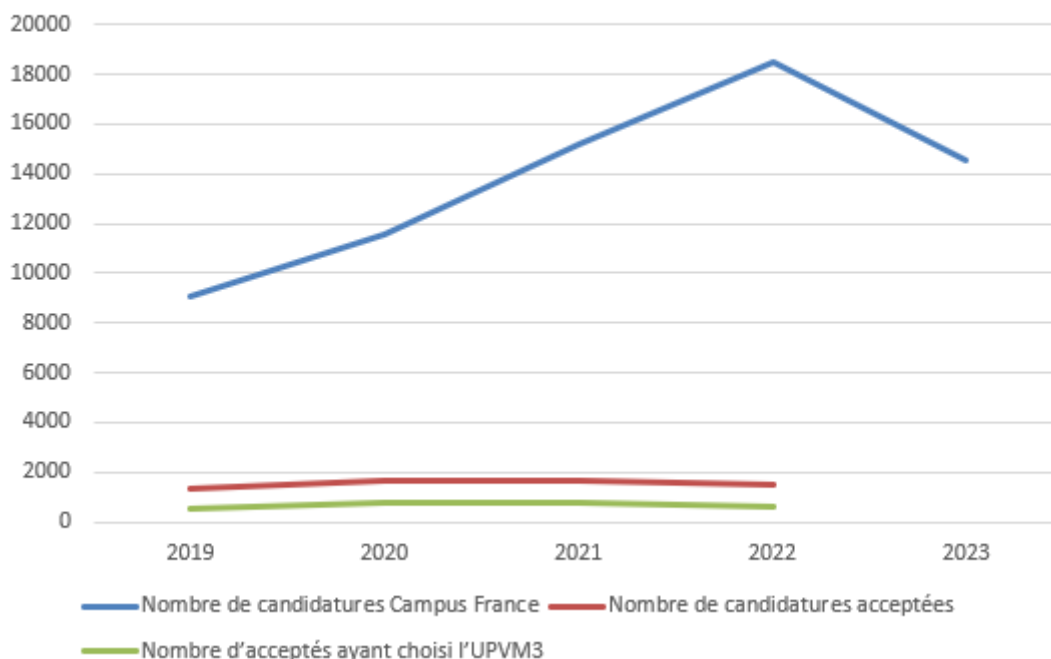
Cette forte hausse est supérieure à l'augmentation du nombre de candidatures constaté au niveau national (environ 52% entre 2019 et 2022, cf Bilan de campagne 2021-22, Espace Etudes en France).

En 2023 le flux amorce une baisse sensible, passant de 18515 candidatures à 14553, soit une baisse de 21% sur une année. Lorsque la campagne sera terminée, il conviendra de vérifier si une baisse semblable est constatée au niveau national afin d'analyser cette inversion de tendance.

Année	Nombre de candidatures Campus France	Nombre de candidatures acceptées (et % du nombre de candidatures CF reçues)	Nombre d'acceptés ayant choisi l'UPVM3 (et % du nombre de candidatures CF reçues)
2019	9033	1330 (14.7%)	534 (5.9%)
2020	11550	1695 (14.6%)	793 (6.8%)
2021	15225	1636 (10.74%)	731 (4.8%)
2022	18515	1502 (8.11%)	623 (3.36%)
2023	14553	Donnée non stabilisée	Donnée non stabilisée

Source : Espace Etudes en France, 23 mai 2023

Evolution du flux de candidats internationaux via Espaces Etudes en France



Source : Espace Etudes en France, 23 mai 2023

Focus Seuil de recevabilité

Dans le contexte de forte augmentation des candidatures d'étudiants internationaux, la DRIF a proposé lors de la campagne 2022 aux composantes qui le souhaitent de mettre en place un seuil de recevabilité afin de diminuer l'impact de cette hausse sur le nombre de candidatures à examiner en commission pédagogique.

Ce dispositif a consisté à identifier sur la campagne précédente la moyenne des moyennes au dernier diplôme obtenu de chaque étudiant. Sur cette base les composantes qui le souhaitent ont pu déterminer un seuil de recevabilité (égal, inférieur ou supérieur à cette moyenne des moyennes au dernier diplôme obtenu). La DRIF a appliqué de filtre, ne transmettant pour examen aux commissions pédagogiques que les dossiers dont la moyenne au dernier diplôme obtenu était égale ou supérieure au seuil de recevabilité.

Le dispositif a été reconduit dans les mêmes termes lors de la campagne 2023.

Il est à noter également que l'expertise du SMII est sollicitée par les composantes pour l'étude des dossiers e-Candidat de candidats internationaux.

B) S'ajoute à ce flux principal le flux annexe des candidatures relevant de procédures distinctes d'Espace Etudes en France (117 candidatures au total, soit 21 de moins qu'en 2022) :

Focus DAP hors CEF (source : base interne ACCESS)						
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
L1 - Vert DAP	97	87	115	101	111	95
Avis Favorable	41	27	76	60	53	En cours*
L1 - Blanc Ambassade	58	39	42	50	27	23
Avis Favorable	28	21	26	39	12	En cours*

L'inversion de la tendance fait écho à celle constatée pour les candidatures EEF. Elle répond en partie à la baisse du nombre de pays dont les candidats ne passent pas par Espace Etudes en France.

Inscriptions administratives

En septembre 2022-23 a été mise en place une nouvelle répartition des inscriptions, permettant que les étudiants internationaux individuels en réinscription puissent s'inscrire en ligne comme les étudiants français. Ces étudiants relèvent désormais du « CGE Montpellier », et donc du périmètre de la DES.

Le choix a été fait de maintenir les inscriptions en présentiel par la DRIF pour les étudiants internationaux individuels, considérant que cela contribue à un accueil de qualité pour des étudiants dont l'inscription est l'une des toutes premières démarches administratives.

Le transfert des réinscriptions s'est traduit par le transfert de 0,5 ETP de la DRIF (SMII) vers la DES. Cela peut sembler faible compte-tenu du fait que les réinscriptions constituent la majorité du flux. Cela s'explique par le fait que les inscriptions ne constituent qu'une partie de l'activité du SMII. De décembre à juillet le service travaille en effet sur les candidatures, dont le volume est conséquent et n'entre pas dans le cadre du transfert d'activité (cf supra).

Dès lors le SMII, qui traite ce périmètre, est composé de 3,5 ETP (3 financés sur l'UB Paie, 0,5 sur ressources propres de la DRIF) en plus de la responsable. L'équipe est renforcée par des vacataires à hauteur d'une enveloppe de 960 heures annuelles.

Comme le montrent

Evolution des IA – Chaîne DRIF

	2018-19	2019-20	2020-21	2021-2022	2022-2023 Néo Uniquement CGE RI
L1	234	263	283	270	145
L2	383	480	563	579	102
L3 (+Lpro)	396	523	647	644	163
M1	381	467	455	479	153
M2	370	437	432	416	54
Autres (DU, A)	41	124	104	47	26
TOTAL	1 805	2 294	2 484	2 435	643

Source : BO APOGEE, 26 mai 2023

NB : il s'agit ici des inscriptions administratives opérées sur la chaîne d'inscription de la DRIF pour les étudiants en mobilité individuelle. Certaines catégories de ces étudiants sont inscrites sur d'autres chaînes d'inscription (L1 en provenance de pays de l'UE, relevant de *Parcoursup* notamment, ou encore étudiants s'inscrivant à Béziers). Ces chiffres ne reflètent donc pas la totalité des inscriptions administratives des étudiants en mobilité individuelle au niveau établissement.

2.3.1.3 IEFE

DUEF et DU Passerelle

Les indicateurs des DUEF/DU Passerelle sont tous en amélioration, que ce soit en effectifs ou en taux de remplissage des groupes.

Les effectifs constatés en 2022-23 semblent toutefois atteindre un plafond, dans la mesure où le taux de remplissage moyen (17,02) atteint la limite de remplissage de 18 étudiants autorisée dans le cadre du Label Qualité FLE.

Dans ce contexte, l'octroi d'une salle supplémentaire à l'IEFE permettrait d'éviter d'avoir à refuser des inscriptions.

En parallèle le renfort de la promotion des cours en EAD est à envisager.

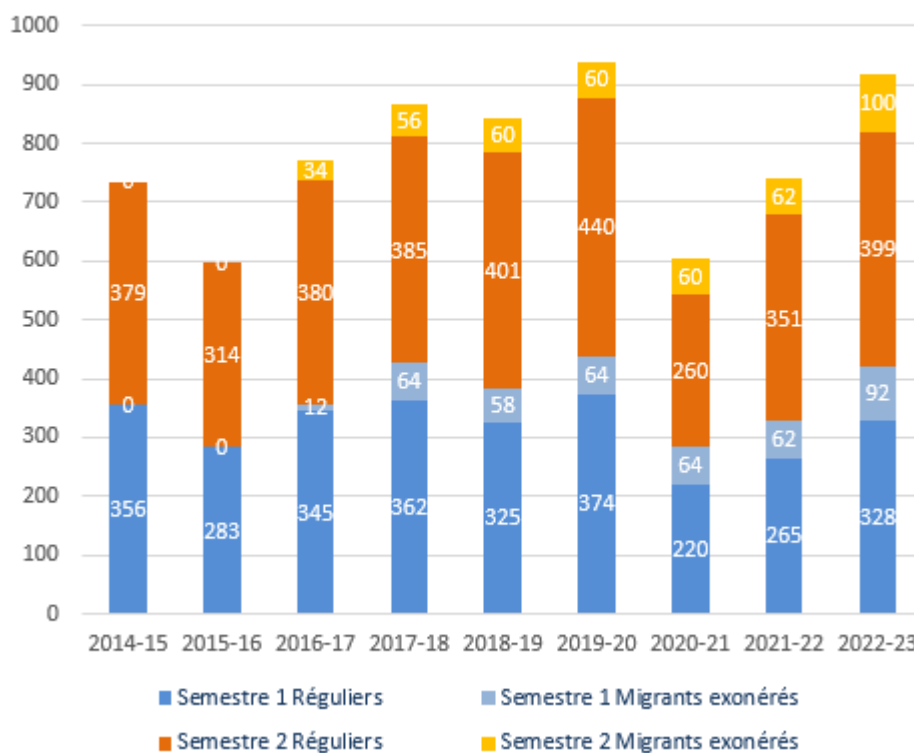
L'augmentation des effectifs payants après la rupture du COVID se poursuit : en 2022-23 le nombre d'étudiants payants est égal à celui constaté en 2018-19 (727 contre 726 constaté en 2018-19).

Les effectifs migrants ont connu une hausse importante en 2022-23 (passant d'une soixantaine d'étudiants en exil à une centaine), du fait de l'intégration d'une quarantaine d'étudiants en provenance d'Ukraine.

	Semestre 1		Semestre 2		Total
	Réguliers	Migrants exonérés	Réguliers	Migrants exonérés	
2014-15	356	0	379	0	735
2015-16	283	0	314	0	597
2016-17	345	12	380	34	771
2017-18	362	64	385	56	867
2018-19	325	58	401	60	844
2019-20	374	64	440	60	938
2020-21	220	64	260	60	604
2021-22	265	62	351	62	740
2022-23	328	92	399	100	919

Source : Tableau de bord SFI-DRIF, mai 2023

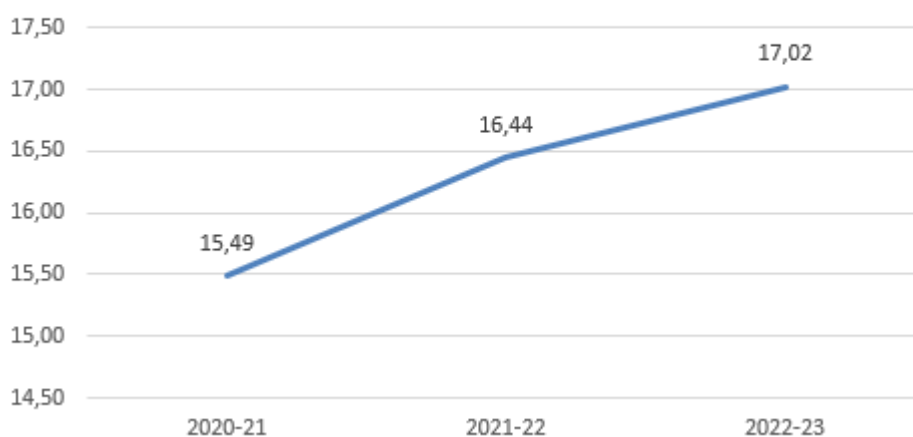
Evolution des effectifs des DU Etudes françaises & Passerelle (IEFE)



Source : Tableau de bord SFI-DRIF, mai 2023

Le taux de remplissage des groupes du DUEF est également en augmentation :

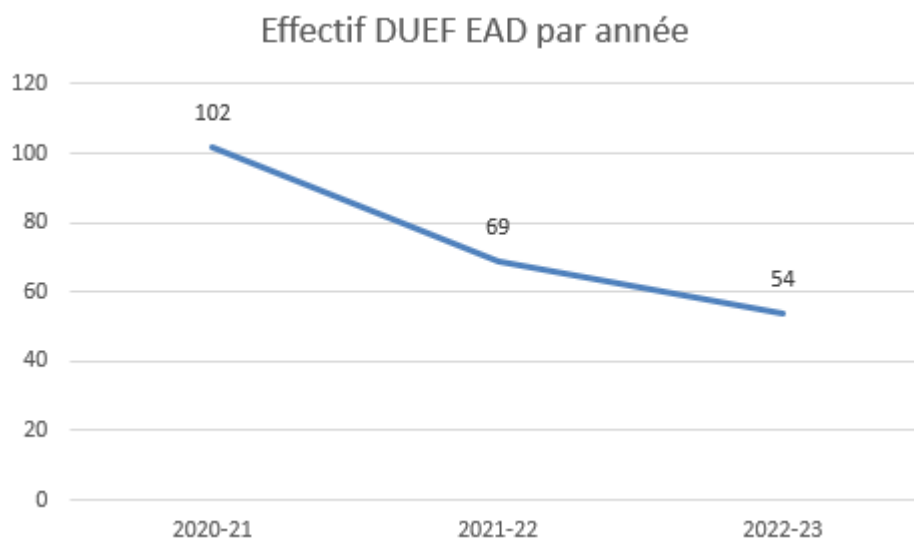
Taux de remplissage des groupes des DUEF & Passerelle de l'IEFE



Focus Enseignement à distance (EAD)

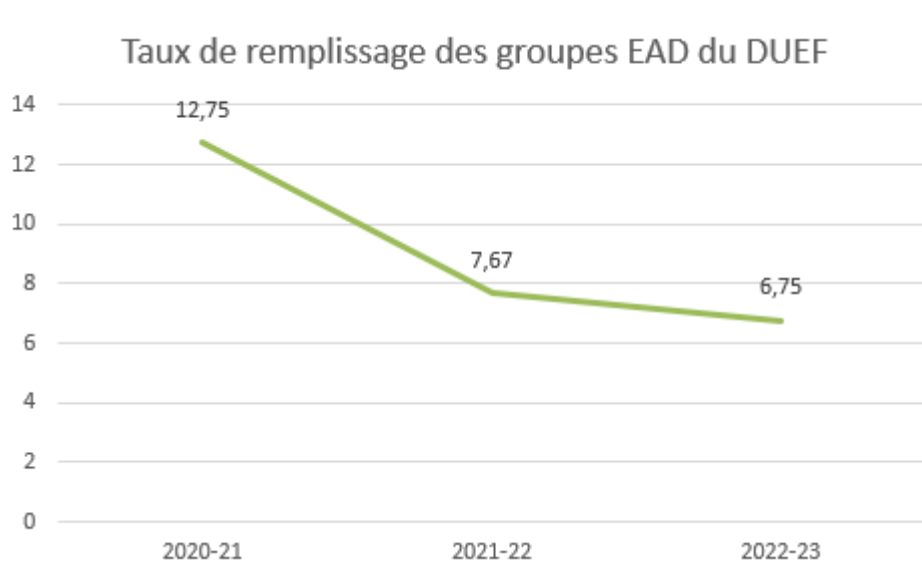
La baisse des effectifs en EAD se poursuit, ce qui entraîne également une baisse du taux de remplissage des groupes.

Les effectifs EAD étaient de 102 inscriptions en 2020-21, et sont passés à 69 en 2021-22 puis 54 en 2022-23.



Source : Tableau de bord SFI-DRIF, mai 2023

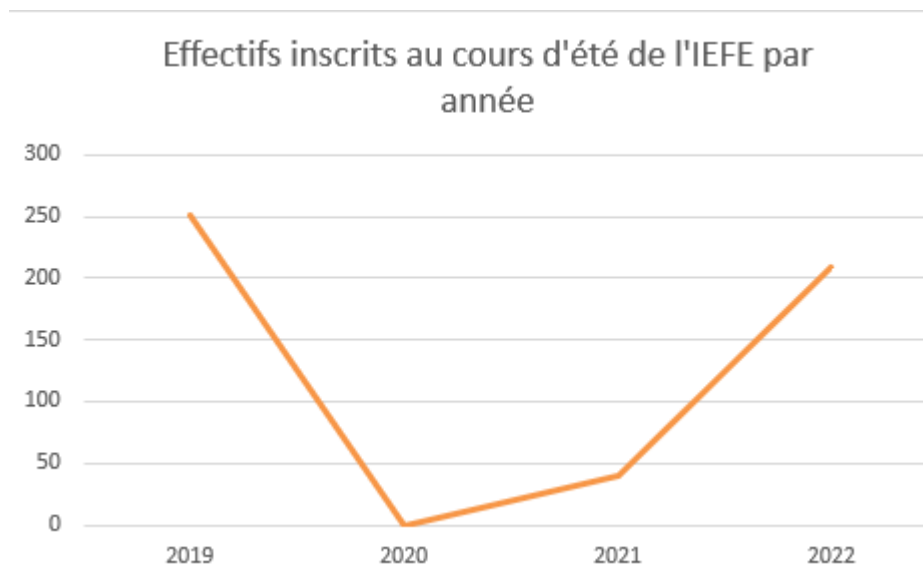
Le taux de remplissage des groupes est passé quant à lui de 12,75 à 6,75 sur la même période.



Source : Tableau de bord SFI-DRIF, mai 2023

Cours d'été

NB : cette donnée est identique à celle produite lors du COM 2022 : en effet le dialogue de gestion en 2022 a eu lieu en juillet, ce qui a permis de produire des données consolidées sur les cours d'été. En 2023 ce dialogue a lieu début juin, date à laquelle les effectifs des cours d'été ne sont pas consolidés.



Source : outils de suivi interne au SFI-DRIF, juin 2022

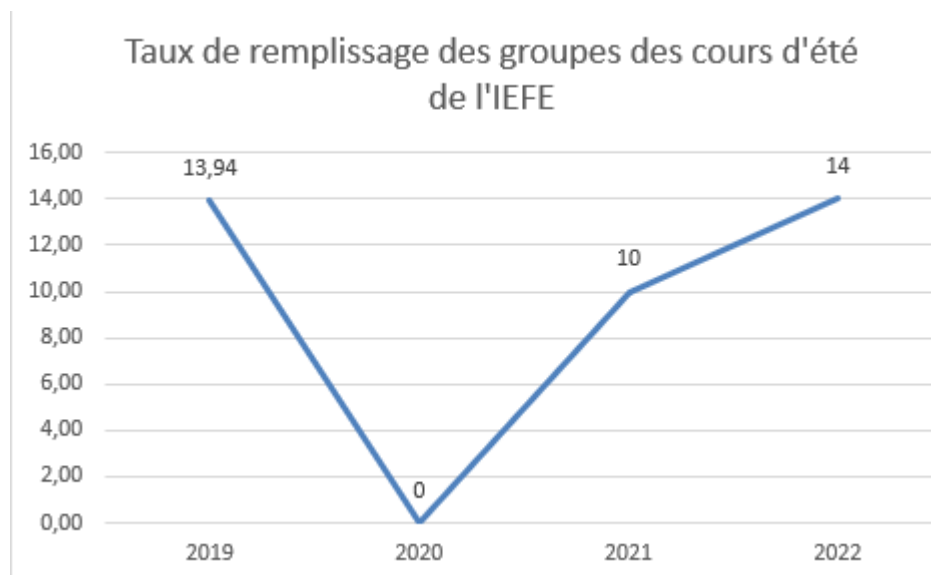
L'annulation des cours d'été de l'IEFE en 2020 du fait de la pandémie est venue interrompre la hausse des effectifs amorcée en 2019.

En 2021, les sessions 1 et 2 de juin ont été annulées faute d'effectifs suffisants, et les sessions 3 et 4 ont été maintenues.

En 2022 les 4 sessions ont été ouvertes, avec des effectifs repartis nettement à la hausse.

Plusieurs partenariats ont permis de consolider cette reprise des effectifs des cours d'été, notamment l'accueil d'étudiant Koweïtiens (partenariat avec le Bureau culturel de l'Ambassade du Koweït) et d'enseignants de Français albanais (partenariat avec l'Ambassade de France à Tirana).

Le taux de remplissage des groupes des cours d'été est revenu à un niveau satisfaisant, égalant le taux constaté avant la pandémie de COVID :

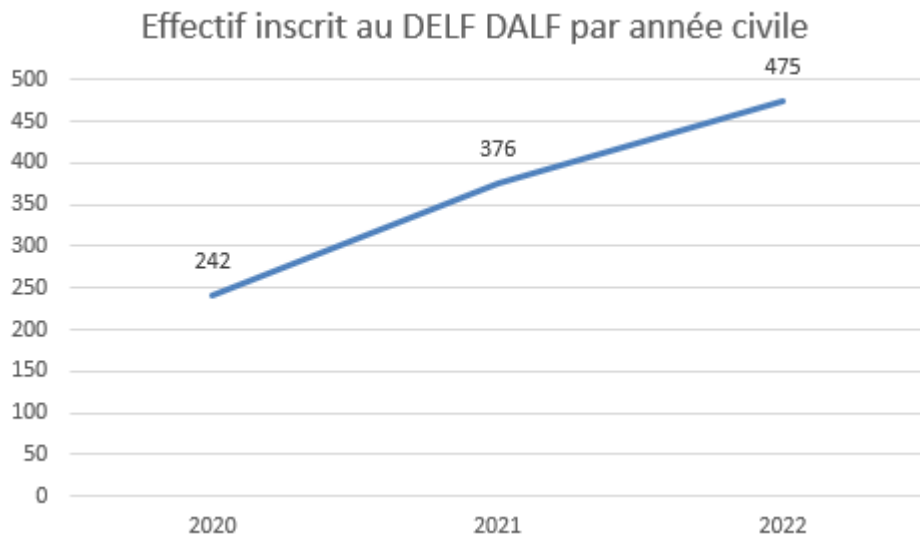


Centre d'examen DELF DALF

L'IEFE est centre d'examen DELF DALF, et organise 6 sessions annuelles dans le cadre de la campagne organisée par France Education International.

La hausse des effectifs depuis les annulations de 2 sessions lors du COVID en 2020 se poursuit, le résultat de 2022 atteignant presque le double de celui de 2020.

Toutefois suite à plusieurs non-conformités constatées lors d'audits menés par France Education International, l'IEFE s'est vu retirer temporairement son agrément de centre d'examen, et se fixe pour objectif de le récupérer au plus tôt, soit début 2024.



3 MOBILITE DES PERSONNELS

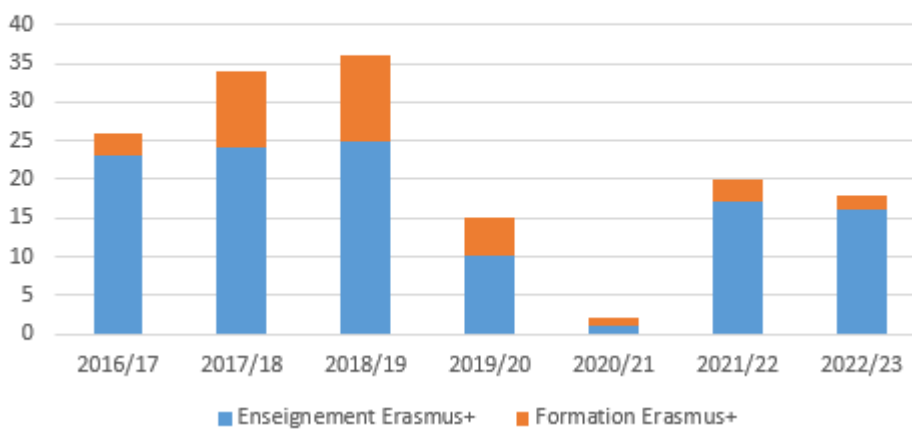
3.1 Mobilité sortante des personnels

Mobilités sortantes E+ classique + MIC	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Enseignement Erasmus+	14	23	24	25	10	1	17	16
Formation Erasmus+	7	3	10	11	5	1	3	2
Total	21	26	34	36	15	2	20	18

Source : Outils internes au SSDI-DRIF, mai 2023

NB : les mobilités Erasmus+ MIC (hors zone Europe) ne sont intégrées à ces données que pour 2021-22 et 2022-23.

Evolution des mobilités sortantes des personnels
par type de mobilité (Erasmus+ classique et MIC)

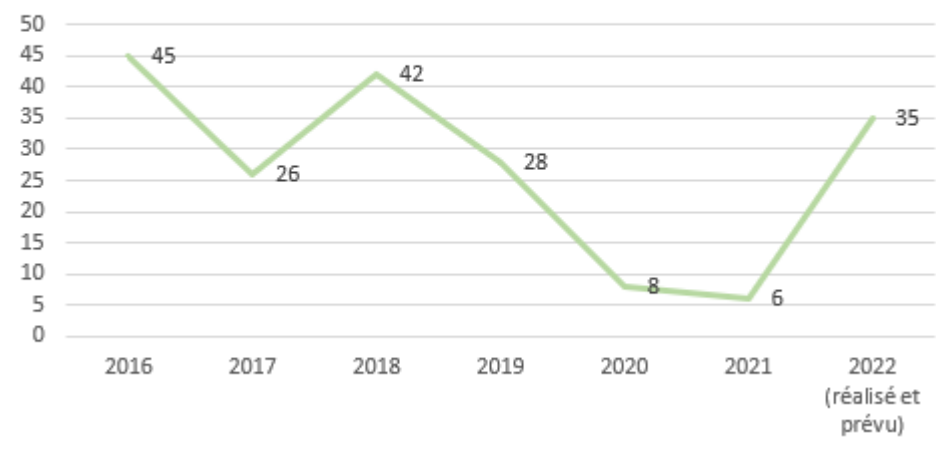


3.2 Accueil des personnels internationaux (PMU, Erasmus+ & MIC, Vie des accords internationaux)

PAYS D'ORIGINE	2021/22	2022/23	Total
EUROPE			
Allemagne		1	1
Chypre			0
Danemark			0
Espagne	6	4	10
Italie		4	4
Lituanie			0
Pays-Bas	1		1
Portugal		3	3
République Tchèque	1	2	3
Roumanie			0
Royaume-Uni	3		3
Serbie		1	1
Slovaquie			0
Suisse		1	1
Turquie			0
MONDE			
Argentine		1	1
Arménie	5		5
Brésil	2	4	6
Cap-vert			0
Canada	1	3	4
Colombie		1	1
Corée du Sud			0
Costa Rica			0
Côte d'Ivoire			0
Djibouti		1	1
Etats-Unis	5	2	7
Géorgie		2	2
Haiti		2	2
Inde		2	2
Iran	1		1
Israël		1	1
Japon		2	2
Liban		1	1
Maroc		2	2
Mexique		1	1
Philippines		2	2
Sénégal	4		4
Syrie	1		1
Vietnam	1		1
TOTAL	31	43	74

Source : Outils internes SSDI-DRIF, juin 2023

Evolution du nombre de Professeurs en mobilité universitaire accueillis par année



Source : Outils internes SSDI-DRIF, juin 2022

Le programme Professeurs en mobilité universitaire (PMU) avait déjà connu une baisse en 2019, nettement accentuée avec la pandémie en 2020.

En 2022, la mobilité internationale n'étant quasiment plus entravée par les mesures de restriction sanitaire, les effectifs PMU sont repartis à la hausse, dépassant même les effectifs de 2019 (en intégrant les mobilités prévues jusqu'en décembre).

4 COLLABORATION ET PROJETS EUROPEENS

4.1 Participation à l'Alliance européenne FILM EU

L'UPVM3 a rejoint en janvier 2023 l'Alliance européenne FILM EU, en tant que partenaire associé, dans le cadre de la candidature de ce consortium en 2023 pour le renouvellement de l'alliance (résultats attendus en juillet 2023).

4.2 Projets européens

Le SSDI de la DRIF accompagne les porteurs de projets internationaux de formation dans le cadre de leur réponse à des appels à projets. Il peut s'agir soit de projets pour lesquels l'UPVM3 se positionne comme coordinatrice, soit de projets pour lesquels l'UPVM3 est sollicitée comme partenaire.

Pour les projets financés, la DRIF assure le conventionnement avec l'agence de moyens et avec le consortium de partenaires le cas échéant. La gestion administrative et financière est ensuite assurée par le SSDI et le Service Finances, RH et Pilotage de la DRIF, jusqu'à la clôture du projet.

En 2022 la mission d'appui aux projets se caractérise par une forte augmentation du nombre de dossiers, due notamment aux nombreuses demandes de financement déposées dans le cadre de la politique de l'université de venir en appui aux personnes déplacées d'Ukraine, soit par PAUSE pour des enseignants-chercheurs, soit par Campus France ou la Région Occitanie pour des étudiants en FLE.

Détail des projets nationaux, européens et internationaux accompagnés par la DRIF et retenus pour financement

2019	ERASMUS+ 2019	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2019	31/05/2021	459 449 €
	AMI Région 2019	Région Occitanie	Pilote	01/01/2019	31/12/2019	78 000 €
	MIC 2019	Erasmus+ KA1	Pilote	01/08/2019	31/07/2022	173 445 €
	TESEO	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/10/2019	30/09/2021	37 152 €
	LISTIAC	Erasmus+ KA3	Partenaire	15/02/2019	14/02/2022	254 546 €
	Bienvenue en France	MESRI	Pilote	06/06/2019	31/08/2020	178 000 €
	AUF - TREMLIN 4	AUF	Pilote	10/12/2019	31/10/2020	18 000 €
	TREMLIN OCCITANIE 2019	Région Occitanie	Partenaire	01/09/2019	31/08/2020	105 600 €
TOTAL 2019						1 211 705 €
2020	Erasmus+ 2020	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2020	31/05/2023	423 713 €
	Erasmus+ 2020 - Avenant	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2020	31/05/2022	13 530 €
	AMI Région 2020	Région Occitanie	Pilote	01/01/2020	31/12/2020	32 000 €
	MIC 2020	Erasmus+ KA1	Pilote	01/08/2020	31/07/2023	84 020 €
	PAUSE (Selim Temo Ergül)	PAUSE - Collège de France	Pilote	01/10/2020	30/09/2021	33 758 €
	SIRIUS - Année 3	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/01/2020	28/02/2021	18 140 €
	TREMLIN OCCITANIE 2020	Région Occitanie	Pilote	01/09/2020	31/08/2021	114 360 €
	TREMLIN 5	AUF	Pilote	01/09/2020	31/08/2021	17 000 €
	AUF - FFFLE (formation de formateurs)	AUF	Pilote	31/12/2020	31/12/2021	2 320 €
TOTAL 2020						738 841 €

2021	Erasmus+ 2021	Erasmus+ KA1	Pilote	01/09/2021	31/10/2023	278 880 €
	Erasmus+ 2021 - Avenant	Erasmus+ KA1	Pilote	01/09/2021	31/10/2023	24 700 €
	AMI Région 2021	Région Occitanie	Pilote	01/01/2021	31/12/2021	78 000 €
	HERIT	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/06/2021	31/05/2023	26 501 €
	SIRIUS - Année 4	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/01/2021	28/02/2022	11 333 €
	TREMLIN 6	AUF	Pilote	01/09/2021	31/08/2022	17 000 €
	TMP - UNC/UPVM	Transatlantic Mobility Program	Partenaire	01/09/2021	31/08/2022	0 €
	TREMLIN OCCITANIE 2021	Région Occitanie	Pilote	01/09/2021	31/08/2022	121 400 €
TOTAL 2021						557 814 €
2022	PAUSE (Edris RAOUF)	PAUSE Collège de France	Pilote	23/05/2022	22/05/2023	30 694 €
	Programme Pause Urgence Ukraine - Viktoriia Ilisku	PAUSE Collège de France	Pilote	16/05/2022	16/08/2022	6 200 €
	Programme Pause Urgence Ukraine - Olena Syrtsova	PAUSE Collège de France	Pilote	01/09/2022	30/11/2022	6 200 €
	Programme Pause Urgence Ukraine - Olga Labenko	PAUSE Collège de France	Pilote	01/09/2022	30/11/2022	8 200 €
	CAMPUS France - Ukraine	Campus France	Pilote	08/11/2022	08/03/2024	
	MIC 2022	Erasmus+ KA1	Pilote	01/08/2022	31/07/2025	440 230 €
	Urgence Ukraine (Ministère Culture)	Ministère de la culture	Pilote	30/05/2022	22/07/2022	4 600 €
	Ukraine Occitanie	Région Occitanie	Pilote	01/09/2022	31/08/2023	50 000 €
	Erasmus+ 2022	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2022	31/07/2024	438 395 €
	TREMLIN 7	AIMES-MENS	Pilote	01/09/2022	31/10/2023	28 000 €
	TREMLIN OCCITANIE 2022	Région Occitanie	Pilote	01/09/2022	31/08/2023	150 000 €
	PREFALC	Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)	Pilote	01/01/2022	31/12/2023	25 000 €
TOTAL 2022						1 187 519 €

* Les montants sont indiqués par projet en totalité sur l'année d'obtention de la subvention. Il est à noter qu'ils sont dans la plupart des cas utilisés sur plusieurs exercices budgétaires, les projets étant conventionnés sur 2 ou 3 ans pour la majorité.

Source : outils de suivi interne au SSDI-DRIF, mai 2023

5 RESPONSABILITE SOCIETALE ET OUVERTURE INTERNATIONALE (ET FOCUS UKRAINE)

La DRIF met en œuvre le volet Soutien aux enseignants-chercheurs et étudiants en exil de l'UPVM3.

Depuis 2016 l'IEFE accueille 60 étudiants en exil par semestre avec exonération des droits d'inscription. Cette action est co-financée par la Région Occitanie et par l'Agence universitaire de la Francophonie (programme AIMES), Cf 2.3.1.3.

Depuis 2017 la DRIF a déposé 3 demandes de financement PAUSE (programme d'accueil d'enseignants-chercheurs en exil), pour des collègues en provenance de Syrie, de Turquie et d'Afghanistan. Ces demandes ayant reçu un avis favorable du programme, la DRIF s'est chargée de l'accueil de ces personnes, en lien avec la DRRH pour la mise en place des contrats.

La DRIF a également soutenu l'organisation d'un atelier institutionnel DRRS lors des Rencontres scientifiques Montpellier-Sherbrooke.

Focus Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la DRIF a mis en place plusieurs actions en urgence, bénéficiant de son expertise en matière d'appui aux personnes en exil, et de son expertise de service central en charge des candidatures d'étudiants internationaux :

- Mise en place de deux groupes de cours de FLE à l'IEFE en avril-mai 2022 (6 semaines, 60 heures), pour un total d'environ 40 bénéficiaires.
- Accompagnement de trois candidatures au programme PAUSE : les trois candidatures ont été retenues pour le volet « Urgence Ukraine » (bourses de trois mois). L'une d'elle a également fait l'objet d'une demande au programme PAUSE classique.
- Mise en place d'une campagne spécifique d'admission en Licence et Master pour les candidats en provenance d'Ukraine : accompagnement individualisé, test de FLE organisé par l'IEFE et orientation des candidatures selon le résultat (envoi en composante, ou redirection vers l'IEFE).
- Demandes de financements à la Région Occitanie et au Ministère de la Culture (DGLF) pour co-financer l'exonération d'étudiants Ukrainiens aux cours de FLE de l'IEFE.
- Appui à l'unité de recherche ASM pour l'accueil d'une doctorante pour un court séjour de recherche, financé par l'enveloppe ad hoc réservée par la CRI-EI pour l'accueil d'étudiants Ukrainiens.
- Obtention du marché public Campus France pour l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine dans les DU de l'IEFE.